



PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE 17 juin 2025

Etaients présents :

AONDETTOZ Vincent
ARRAMBOURG Natacha
ARDOIN Anaëlle
AZIZI Fiona
AZIZI Florije
BERARD Virginie
BOUKARY Veronique
BUFFIN Sabine
CAMARA Mohamed
CARTIER Elise
CHIGGIO Régine
CLOQUIE Maxime
DE GOER Bruno
DEL GAIA Clothilde
DIALLO Amadou
FERROUX Anne Marie
HAJDARI Mimosa
GEKIERE Claire
GEX Emilie
GONCALVEZ Marie Laure
GOSSELIN Grégory
GROULT CUSSAC Emmanuelle
JAMBIN BURGALAT Florent
KAID AMEUR Fatima
LOZAC'HMEUR Maud
MAGNER Carolane
MARTIN Léa
MENTHONNEX Eve
PARAVY Jean Claude
PATOURAUX Sylvie
PETIT Annelise
PIESSAT RICHARD Celine
RAMIZI Réjane
RIETTE François
ROMUALD Fanny
SALEEM Muhammad
SCHROFFENEGER Nathalie
SERGHINI Hinde
SENERLLART Florence
SERRAZ Isabelle
SIBUETT BIZET Cecilia
TEFFATAU Célia
TARI Charles



Etaient Excusés :

Albane BEAUPOIL
Delphine BANTEGNIE
GEORGES Bernadette
Olivier ROGEAUX
FRESQUET Sylvie
FERRIEUX FRISON Sylviane
SIBUET Sophie
VANBELLE Charles
HALLAOUI Henri
MONTIER Stéphanie
PORTELLA Sophie
GAL Maryline
PERCOT Romain
TURPIN Geneviève

1. RAPPORT MORAL 2024 : François RIETTE, Président

Je tiens à vous remercier de votre présence à notre assemblée générale de RESPECTS 73. Exercice difficile que de synthétiser en quelques phrases l'ensemble de l'année 2024, que je qualifierai entre continuités et incertitudes.

2024 fut l'occasion de fêter nos trente ans d'existence, avec une belle fête lors de l'assemblée générale de juin dernier. REVIH 73, appelée Réseau Ville Hôpital à l'origine, s'était créé en 1994, avec déjà pour mot d'ordre prévention, formation, dépistage et accompagnement des malades (maintien à domicile). On le voit, le combat n'est pas terminé.

2024, marque aussi un choix associatif et un **tournant stratégique** pour RESPECTS, avec l'acquisition de **nouveaux locaux**. Cette décision courageuse, initiée par notre conseil d'administration, s'est concrétisée en septembre avec la signature chez le notaire. Offrir un **écrin digne** aux personnes que nous accompagnons, tout en assurant de **bonnes conditions de travail** à nos équipes, était une priorité. Toute la fin de l'année a été l'occasion pour tous de s'investir dans ce projet.

Cette année 2024 a permis de consolider le fonctionnement de nos Appartements de Coordination Thérapeutique, avec : Le financement d'une neuvième place hors les murs ; Une revalorisation des budgets, alignée avec les moyennes nationales ; Et l'adoption d'un nouveau projet d'établissement pour les 5 années à venir.

Il importe de dire un mot sur ces résidents qui sont sortis du dispositif, preuve du travail de qualité qui est réalisé au quotidien. Avec Eve et toute l'équipe des ACT, nous avons aussi une pensée particulière pour les résidents qui nous ont quitté cette année mais qui grâce à tout le travail éthique et collectif, ont pu partir dignement.

Au-delà de ce travail au quotidien, je tiens à remercier toute l'équipe de salariées des ACT, à commencer par Célia et Fanny pour leur professionnalité, qui n'est qu'un aspect aujourd'hui dans l'accompagnement, la prise en charge des personnes.

Le deuxième grand pilier de notre association repose sur la volonté de permettre l'accès à la santé aux personnes en situation de vulnérabilité. Celui-ci est piloté par Natacha et Anne Marie, que je remercie pour leur détermination. Au travers de la mission Précarité, notre engagement se fait par l'animation de réseaux notamment auprès des professionnels de



première ligne, en prenant en compte leur expression, par l'acquisition, le renforcement des compétences, des connaissances et des interactions.

Cette année 2024, nous a permis de poursuivre et développer la mission santé précarité, avec entre autres la poursuite de l'animation des réseaux sur les trois territoires historiques et le lancement d'un diagnostic sur les territoires non couverts ; La Co-organisation de webinaires de formation ayant réuni plus de 300 professionnels ;

2024 nous a permis également de soutenir les personnes les plus précaires grâce à de nombreux outils développés par l'Association : L'engagement historique avec le Dr Charles VANBELLE, dans l'application Traduc Med; Le projet Pacha, qui permet aux personnes hospitalisées de confier leurs animaux ; Des actions de sensibilisation, formations, Le site VQO. Autre point important, à l'heure où une inquiétude monte concernant la fiabilité des transmissions d'informations, notamment scientifiques puisque remises en question par certaines approches obscures, Respects se veut un garant de cette crédibilité vérifiée. Le travail de sélection, d'analyse, de transmissions des informations pouvant servir à nos partenaires reste fondamental et montre toute notre crédibilité, en témoignent l'augmentation de la visibilité de nos moyens de communication.

Enfin, cette année 2024 aura été singulière pour moi aussi, puisque le conseil d'administration m'a fait confiance en me portant à la présidence de l'association après l'assemblée générale. Merci à eux.

2024 aura aussi vu le départ d'une de nos anciennes présidentes. Merci à Emilie pour toutes les actions que tu as réalisées lors de ton passage dans notre association. Merci également à Saliha. Ces départs sont compensés par l'arrivée d'une nouvelle administratrice, Hinde.

Notre conseil d'administration s'est réuni plusieurs reprises, afin de pouvoir échanger sur la vie, les projets de notre association, nos partenariats et voter les budgets. Le bilan comptable et financier de l'année s'avère contrasté, légèrement positif, comme on le détaillera, garantissant néanmoins la poursuite de notre activité.

Je tiens à remercier notre expert-comptable et commissaire aux comptes pour leur accompagnement et leurs conseils pour nous permettre de présenter des dossiers recevables par nos administrations de tutelle. Comment ne pas refermer cette année sans évoquer toutes les ombres, tous les nuages qui s'amoncellent.

Qui n'a pas été sidéré en cette soirée du 9 juin 2024 ? la dissolution voulue par notre président de la République a entre autres, emporté le monde associatif dans des contre-coups qui ne font que débiter. Celles-ci avaient déjà vu émerger les tensions qui montent maintenant depuis plusieurs années : libertés associatives remises en question par certains, coupes budgétaires, évolution de la nature du financement depuis une vingtaine d'années, etc. Les associations, avec leurs 1,4 million de structures en France, sont des piliers de la démocratie, qui emploient près de 2M de salariés.

Nous constatons ainsi que la dignité des personnes étrangères est souvent mise à mal par des pratiques qui peuvent conduire à des violations de leurs droits fondamentaux. L'accumulation de ces obstacles et notamment la précarisation de leur accompagnement ont des impacts actuels et à venir très concrets sur leur santé. Des femmes et des hommes sont ainsi dans l'impossibilité d'avoir accès à leurs droits, sont bloqués dans leur intégration et sont stigmatisés.



Afin de favoriser l'intégration des populations les plus précaires, les acteurs de terrain ont besoin de concevoir leurs actions dans la durée. Ces priorités doivent être partagées entre l'État, les départements et les régions, avec des modes d'organisation et de financement qui permettent de répondre aux besoins croissants dans toute la Savoie.

Le contexte actuel des populations invisibilisées, leur manque de connaissances sur le système de santé (en pleine évolution) est d'autant plus important que ce système est d'une grande complexité surtout lorsqu'il s'adresse aux personnes les plus pauvres.

Je terminerai en citant Michel Legros, impliqué dans la préparation et l'organisation de la Conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale en décembre 2012 :

« Se soigner, c'est, pour certains, faire un véritable effort sur soi-même pour reconnaître les symptômes de sa maladie, pour oser se présenter devant un médecin, malgré la fatigue, le manque d'argent, l'impossibilité d'un effort supplémentaire. Toutes ces circonstances font que le soin ne sera pas définitivement refusé, mais différé, parce que d'autres priorités comme chercher un travail, un logement, ou simplement de la nourriture, occupent le temps! »

Le rapport moral de l'exercice 2024 est approuvé à l'unanimité.

2. RAPPORT D'ACTIVITES 2024 : Eve MENTHONNEX, Directrice

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les administrateurs, Mesdames, Messieurs, chers résidents, chers collègues,

En introduction de ce rapport d'activité qui vous sera détaillé plus précisément par une partie de l'équipe des ACT ainsi que nos deux chargées de mission, Je suis heureuse et fière de vous accueillir aujourd'hui à notre assemblée générale. Ce moment annuel n'est pas qu'un exercice statutaire, c'est un temps fort, un temps politique, un temps de mobilisation. Car ce que nous portons ensemble au quotidien va bien au-delà de la gestion d'une association, de la gestion de nos dispositifs ou du suivi d'un budget. Nous portons des valeurs, des exigences. Celle que la santé ne peut et ne doit pas être un privilège. Que l'accès aux soins, à la prévention, à la dignité et à l'accompagnement est un droit fondamental, pour toutes et tous, sans condition, sans détour, sans exception.

Il y a quinze jours j'ai eu la chance d'assister au 29^{ème} colloque de la Fédération Santé Habitat. Au côté de la DGCS, l'ancienne ministre de la Santé Mme FIRMIN LE BODO nous rappeler que nous étions bien souvent les derniers remparts. Alors que notre secteur doit faire face à des défis sociétaux majeurs, nous traversons une période délicate entre politique publique incertaine et précarité grandissante.

En Savoie, comme ailleurs, les inégalités de santé ne sont ni abstraites, ni lointaines. Elles ont des visages. Ce sont ceux des personnes accompagnées que nous accueillons dans nos Appartements de Coordination Thérapeutique, ceux sont des professionnels que nous rencontrons dans le cadre de notre mission Santé-Précarité.

Des femmes et des hommes souvent invisibles aux yeux des politiques publiques. Nous, nous choisissons de les voir. De les écouter. De construire avec elles.

Notre association est un acteur engagé, Nous refusons l'idée d'une santé à deux vitesses. Nous refusons qu'un accident de la vie, un exil, une rupture, une addiction ou une situation de rue

¹ Conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale : l'inclusion sociale Groupe de travail « Santé et accès aux soins » sous la direction de Michel Legros



deviennent des condamnations à l'exclusion. Nous affirmons que les parcours de soin doivent s'adapter aux parcours de vie — pas l'inverse.

Comme le disait Simone Veil : « Il ne faut jamais oublier qu'une société se juge à l'accueil qu'elle réserve aux plus vulnérables. »

Cette phrase, nous la portons chaque jour dans nos actes, dans nos choix, dans nos engagements. Elle est notre boussole.

Pour continuer à faire vivre cette ambition, rien ne serait possible sans celles et ceux qui, chaque jour, la rendent concrète. Je veux ici remercier chaleureusement **l'ensemble de notre équipe salariées** : Votre engagement quotidien, souvent dans l'ombre, toujours au plus près de la réalité du terrain, fait notre force.

Je veux aussi remercier notre **Conseil d'Administration**, qui accompagne avec exigence et bienveillance les orientations de l'association. Merci à vous, membres du CA, pour votre disponibilité et votre attachement profond à notre mission. Un mot tout particulier à notre président, Monsieur RIETTE François, pour sa présence constante, son écoute et sa capacité à incarner nos valeurs dans les instances où il nous représente. Sa posture, à la fois politique et profondément humaine est un levier d'action.

Je tiens également à saluer et à remercier chaleureusement **l'ADDCAES** pour son partenariat précieux et constant. Votre soutien, votre expertise et votre collaboration ont été déterminants pour le **projet SPADA** (*Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile*), que nous avons eu la chance de développer ensemble mais qui a notre grand regret a pris fin le 31 décembre 2024.

Je tiens également à saluer le travail que nous avons initié avec le Pélican en décembre 2024 en vue répondre à un AAP de grand Chambéry. La création d'**Horizon en début d'année 2025** a marqué une étape décisive dans notre parcours collectif. Ce projet n'est pas simplement une initiative parmi d'autres ; il est le fruit d'une vision partagée, d'un engagement sans faille, et surtout, d'un travail humain remarquable avec nos collègues du Pélican. C'est pourquoi je tiens à remercier tout particulièrement **Maxime** et **Céline**.

Et bien sûr, je tiens à exprimer notre gratitude à nos partenaires institutionnels et financiers : l'ARS, le Conseil Départemental, et la DDETSPP et bientôt Grand Chambéry. Votre confiance nous permet de tenir debout, d'innover, de résister. Mais elle nous oblige aussi. Elle nous oblige à continuer à interpeller, à déranger parfois, à alerter souvent — car notre rôle est aussi d'être là où les politiques publiques ne vont pas, ou pas encore.

Cette assemblée générale est donc aussi un appel. Un appel à ne pas laisser s'installer l'habitude de l'inacceptable. À refuser la banalisation de la précarité. À continuer de tisser des ponts, des alliances, des résistances. Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre présence aujourd'hui. Merci pour votre engagement.

[La présentation détaillée du rapport d'activité est jointe à la présente]

Le rapport d'activité 2024 est approuvé à l'unanimité.

3. RAPPORT FINANCIER – EXERCICE 2024

ACTIF DU BILAN

L'**actif immobilisé** représente une valeur nette de **969 634€**. Il comprend l'ensemble des biens destinés à être conservé de façon durable par l'association, c'est le mobilier, les logiciels et le bâti. L'association a fait l'acquisition en octobre 2024 d'un local à usage professionnel. Le montant de cette acquisition et les travaux sur 2024 représente 940 525 € en valeur nette. L'actif immobilisé connaît ainsi une augmentation significative passant donc de 27 319 € en 2023 à 969 634€ en 2024.

L'**actif circulant** est valorisé à hauteur de **1 030 356 €**, il comporte

Les créances pour un montant de 60 155€

Les disponibilités soit l'argent présent sur les comptes bancaires de l'association au 31 décembre 2024 pour un montant de 961 996€. Les disponibilités ont diminué passant de 1 158 787 € à 961 996€ en lien avec l'achat des nouveaux locaux qui ont été financés en partie par les disponibilités et également par l'emprunt comme nous le verrons au passif du bilan dans quelques instants.

Les charges constatées d'avance pour un montant de 8 205€

PASSIF DU BILAN

Au **passif du Bilan**, nous allons retrouver les fonds propres pour un montant de 1 115 083€

Ces fonds propres se décomposent :

En **réserve** affecté par l'autorité de tutelle pour le fonctionnement des ACT, réserve d'investissement, de compensation 707 100,42

Autres réserves pour 47 927, 08

En report à nouveau dont le report à nouveau sous contrôle des tiers financeurs, ils correspondent aux excédents enregistrés au fil des années et qui n'ont pas fait l'objet d'affectation par l'ARS

De l'excédent de l'exercice

Des subventions d'investissement pour 7830,54€

Et des provisions réglementées pour 4104,55

Aux côtés de ces fonds propres, nous trouvons également les **fonds dédiés qui s'établissent à 185 038 €**. Ils représentent les subventions obtenues au cours du temps qui n'ont pas été complètement utilisées.

Cette année nous avons repris l'intégralité des fonds dédiés Co Formation Usagers qui porte ce fond dédié à 0€ et avons crédité le fond dédié Santé précarité de 66 461,78€ en lien avec la reprise et le doublement du financement de la mission dont les subventions sont arrivées tardivement. Ces mouvements ont été faits avec l'accord des deux financeurs.

Nous avons également crédité le fond dédié TRADUCMED de 200,52€

Les **dettes et emprunts** pour un montant de 678 965 €.

Qui sont composées des Emprunts obligataires et assimilés pour 1 074€ et Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit 385 000€ en lien avec l'achat des locaux à usage professionnel. Et les dettes pour 292 891€. Elles ont toutes été régularisées depuis.

Le total du passif s'établit donc à 1 999 990€

COMPTE DE RESULTAT

Je vous propose de passer au **compte de résultat** qui retrace les produits et charges de l'association pour l'année 2024.

Les **produits d'exploitation** s'élèvent à 1 119 714 €, en augmentation de plus de 18 % par rapport à l'exercice 2023. Cette augmentation est liée aux services des ACT, l'autorité de tutelle et de tarification a augmenté la dotation du fait du rebasage des places et nous a financé 1 place HLM supplémentaire ainsi que notre 22^{ème} place en Crédits Non Reconductibles, elle est également liée au financement sous forme de CPOF de 4 ans de l'application Traduc Med qui n'était plus financé et au doublement du financement de la mission santé précarité sous forme de CPOF également ;

Les **charges d'exploitation** s'élèvent quant à elle pour l'exercice 2024 à **1 092 953€**.

Ces charges connaissent une augmentation de 17,53% par rapport à 2023.

On peut attribuer cette augmentation de charges au paiement pour la première année des charges d'EDF des anciens locaux de l'association ainsi qu'à l'augmentation des charges locatives des ACT. Le versement des CTI en année pleine pour les personnels non médicaux qui jusqu'alors ne les touchaient pas ainsi que la création du poste de Chef de service. Une augmentation significative des charges sociales passant de 146 445,37€ à 160 826,65 proportionnellement à l'augmentation des salaires mais également à la suite de la création du poste de chef de service à partir de mai 2024.

Nous enregistrons **quelques produits financiers** pour un montant de 4 286,95 €

Pour la première année des **charges financières** en lien avec les intérêts de l'emprunt que nous avons souscrit pour l'achat des locaux.

Des produits exceptionnels correspondant à des quote-part de subvention d'investissement et produits sur exercices antérieurs.

Des charges exceptionnelles dont le résultat s'élève à 2 649,05 € composées notamment des valeurs comptables d'éléments d'actifs cédés ainsi que des dotations aux amortissements.

Au total pour l'exercice 2024, l'association dégage un excédent de 39 662 €

- Dont **38 797, 57€.pour** les ACT Savoie
- Dont **- 889,73€** € pour la formation
- Dont -310€ pour VQO
- Dont -380€ pour PACHA
- Dont **2444,16 € pour** la vie associative
- Dont 0€ pour Traduc Med

+ **864,43€**

Le rapport financier de l'exercice 2023 est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport du Commissaire aux Comptes – Madame Marie Laure GONCALVES – Cabinet BDO

Madame Marie Laure GONCALVES donne lecture du rapport général et du rapport spécial sur les conventions réglementées au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

5. Affectation du résultat – exercice 2024

Le résultat administratif présente un excédent de 38 797,57€ dont nous sollicitons l'affectation en excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement comme nous l'avez indiqué l'ARS dans le courrier du 29 Juillet 2024 d'acceptation du PPIF.

Les résultats associatifs pour un montant de 864,43 € dont nous proposons l'affectation en report à nouveau en gestion non contrôlée

L'affectation du résultat 2024 est approuvée à l'unanimité.

6. Renouvellement du Conseil d'Administration

Le Président informe les membres de l'association qu'il y a des sièges disponibles au sein du CA. Il y a 3 sortants, Mme BUFFIN qui se représente, Mme SERGHINI qui se représente, Monsieur DEGOER qui se représente. Il y a eu deux démissions au cours de l'année Mme GEX Emilie et Mme BALET KILANI Saliha

Il y a 3 candidatures Mme SCHRUFFENEGGER Nathalie, Mme POULARD Séverine, l'ADDCAES.

La composition du Conseil d'Administration est la suivante :

- Emmanuelle GROULT-CUSSAC
- Bruno DE COER
- Bernadette GEORGES
- François RIETTE
- Nathalie SCHRUFFENEGGER
- Séverine POULARD
- ADDCAES représentée par son président Mme GEKIERE Claire
- Sabine BUFFIN
- Hinde SERGHINI

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13H00.

La Secrétaire



Madame Emmanuelle
GROULT CUSSAC

Le Président



Monsieur François RIETTE